

# Agir ensemble contre l'illettrisme

Pour l'accès de tous à la lecture,  
à l'écriture et aux compétences de base



*L'illettrisme est un problème très présent mais largement sous-estimé et encore trop méconnu : 7 % des personnes âgées de 18 à 65 ans qui ont pourtant été scolarisées dans notre pays doivent y faire face chaque jour.*

## En France, 2 500 000 personnes se trouvent en situation d'illettrisme.

Après avoir été scolarisées, ces personnes ne maîtrisent pas les compétences de base pour être autonomes au quotidien. Des actes simples, comme lire le carnet scolaire d'un enfant, comprendre une notice de médicament, une consigne de travail, remplir un formulaire en ligne, consulter un plan, peuvent s'avérer complexes pour elles.

Parce que les personnes concernées ont en commun de cacher leurs difficultés, parce qu'elles sont d'âge et de situation professionnelle, géographique, très différentes, parce qu'on peut réapprendre quel que soit son âge, la lutte contre l'illettrisme est l'affaire de tous : Etat, collectivités territoriales, partenaires sociaux et société civile.

Une mobilisation inédite s'est organisée, engageant 65 grandes associations et organisations nationales aux côtés de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, pour demander au Premier Ministre de faire de l'illettrisme la **grande cause nationale 2013**.

## Une démarche collective qui a porté ses fruits

Le premier mars dernier, le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault a décidé d'attribuer au collectif Agir ensemble contre l'illettrisme le label grande Cause nationale 2013.

En attribuant ce label, le Premier ministre a donc voulu « souligner et encourager la démarche de



mobilisation des principales associations et organisations qui luttent contre l'illettrisme » et « faire en sorte que chacun puisse acquérir les compétences fondamentales nécessaires pour accéder au savoir, à la culture, à l'emploi, à la formation professionnelle, et pour participer pleinement à la vie démocratique » (extrait du communiqué de presse du 1er mars 2013).

Si le collectif fédéré par l'ANLCI a réuni par-delà toutes leurs différences 65 grandes organisations pour porter ensemble cette demande c'est parce que, pour amplifier la mobilisation à la hauteur des besoins, chacun sait qu'une très vaste prise de conscience est nécessaire, et qu'elle peut être suscitée par une large campagne d'information.

## En parler sans honte

**Invisible**, l'illettrisme reste caché par les personnes concernées qui en ont honte et qui mettent en place des stratégies pour ne pas le laisser paraître au quotidien, au travail ou auprès de leurs proches.

### Ce que nous pouvons faire face à l'illettrisme :



➤ **Faire connaître au plus grand nombre** la réalité des personnes confrontées à l'illettrisme et s'appuyer sur la dynamique créée par le label grande cause pour amplifier la mobilisation vers un même but : prévenir et faire reculer l'illettrisme.

➤ **Adresser à tous un message positif** pour expliquer que l'on peut renouer avec la lecture et l'écriture quel que soit son âge.

Retrouvez le dossier presse sur [www.illettrisme2013.fr](http://www.illettrisme2013.fr)

# CHANGEONS DE REGARD SUR L'ILLETTRISME!

« L'illettrisme est concentré dans les quartiers populaires. »

**FAUX!**

La moitié des personnes concernées par l'illettrisme vivent dans des zones rurales et des villes de moins de 20 000 habitants.

« L'illettrisme, c'est le problème des exclus. »

Plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme exercent un emploi.

**FAUX!**

« L'illettrisme, ne concerne que les jeunes. »

**FAUX!**

Plus de la moitié des personnes touchées ont plus de 45 ans et les difficultés augmentent avec l'âge.

« En France, aujourd'hui, 2 500 000 personnes se trouvent en situation d'illettrisme. »

...Après avoir été scolarisées, ces personnes ne maîtrisent pas les compétences de base (lire, écrire, compter) pour être autonomes au quotidien. Des actes simples, comme lire le carnet scolaire d'un enfant, comprendre une notice de médicament, remplir un formulaire en ligne... peuvent s'avérer complexes pour elles. Elles représentent 7 % des personnes âgées de 18 à 65 ans ayant été scolarisées en France.\*

\*Enquête INSEE-ANLCI information et Vie Quotidienne 2011-2012

**VRAI!**

Parce que les personnes concernées par l'illettrisme cachent leurs difficultés, parce qu'elles sont d'âge et de situation professionnelle et géographique très différentes, parce que l'on peut réapprendre quel que soit son âge, la lutte contre l'illettrisme est l'affaire de tous : État, collectivités territoriales, partenaires sociaux et société civile.

Une mobilisation inédite s'est organisée, engageant 65 grandes organisations nationales aux côtés de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, ce qui a permis de faire de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme la grande cause nationale 2013.

**Agir ensemble  
contre l'illettrisme**

Pour l'accès de tous à la lecture,  
à l'écriture et aux compétences de base



Rendez-vous sur  
[www.illettrisme2013.fr](http://www.illettrisme2013.fr)



**Organiser des évènements tout au long de l'année pour parler d'illettrisme, et des solutions pour y faire face**

## **De juin à juillet 2013 : ASSISES RÉGIONALES DE L'ILLETTRISME**

Parce qu'il faut informer plus largement l'opinion sur l'existence de ce phénomène présent partout mais encore tabou dans notre société, parce qu'il est nécessaire d'expliquer que l'on peut réapprendre quel que soit son âge et que des solutions existent, parce que la dynamique créée par l'attribution du label grande cause nationale peut nous permettre d'améliorer et de renforcer les actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme, **l'ANLCI et ses partenaires proposent des assises régionales** afin de partager les diagnostics régionaux, de faire connaître les solutions, de favoriser la démultiplication des bonnes pratiques et d'identifier ce qui pourrait être mis en œuvre pour que l'action progresse.

Ces assises sont aussi l'occasion de souligner que les personnes concernées par l'illettrisme sont d'âge, de situations sociales, professionnelles très différentes et que seule une action concertée, décloisonnée, impliquant tous ceux qui ont dans leur domaine de compétences l'éducation, la formation professionnelle, l'action sociale, culturelle, peut permettre à l'action de changer d'échelle. Lorsque l'Etat, les collectivités territoriales, les partenaires sociaux et la société civile agissent de façon coordonnée avec la volonté commune de permettre à chacun de maîtriser cette première marche, l'illettrisme recule.

**Ces rendez-vous sont proposés dans toutes les régions entre mai et juillet 2013 : retrouvez les dates dans votre région sur le site [www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)**

**13, 14 et 15 novembre 2013 à Lyon : une rencontre nationale et européenne de clôture du cycle des assises régionales**

**Des manifestations proposées par le collectif et recensées sur l'onglet « Manifestations du collectif » sur le site [www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)**

Journée du refus de l'échec scolaire, prix littéraires, la Forêt des Livres, les Quais du Polar, Salon européen de l'éducation, entretiens territoriaux de la Fonction Publique Territoriale, congrès de la Mutualité française, Congrès d'organisations, etc...



**Mettre en place une campagne de communication grand public avec plusieurs modalités**



**Une campagne télévision et radio** (en radio dès la mi-juin 2013, en cours de planification pour le volet télévision)



**Des visuels forts, déclinés en affiches, images**



**Des outils de sensibilisation :**

- une exposition quizz (10 juin 2013)
- une réédition du livre « *L'illettrisme, mieux comprendre pour mieux agir* », aux éditions Milan (parution septembre 2013),
- un livret de témoignages (15 juin 2013),
- une mise à disposition des **Chiffres de l'illettrisme** (édition 2012),
- des films et photo-reportages déjà disponibles, ...



**Valoriser les actions, les solutions, informer davantage :**

- des partenariats presse engagés avec le collectif,
- les fils d'actualités sur les événements de la grande cause, largement diffusés,
- un nouveau portail de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme sur [www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr) mis en ligne en juin 2013. .

Vous pouvez contribuer à cette dynamique, proposer une information, des sujets et reportages pour mieux faire connaître à tous les réalités de l'illettrisme, dire que ce n'est pas une fatalité !!

**Agir ensemble  
contre l'illettrisme**

Pour l'accès de tous à la lecture,  
à l'écriture et aux compétences de base



Renseignez-vous auprès de l'ANLCI pour connaître les actions en région, portées par les acteurs de la prévention et de l'illettrisme, par les membres du collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme ».